

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 386 promulguant le décret du 10 Septembre 1914 portant approbation du complet définitif.de budget de la colonie (exercice 1913).

n° 386

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
28 octobre 1914

Numéro JO  
n° 216 du 31/10/1914

Date du numéro  
31 octobre 1914

### VISAS

Le Gouverneur p.i. de la Côte Française des Somalis et dépendanecs, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par decret du 18 Juin 1884: Vu le décret du 10 Septembre 1914, portant approbation du compte définitif du budget de la Côte Française des Somalis: Va Vu la publication dudit décret au Journal Officiel de la République Française du 17 Septembre 1914:

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgue dans la Colonie, pour y être appliqué suivant sa forme et teneur, le décret sus-visé du 10 Septembre 1914; Art. 2,-Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au Journal Officiel de la Colonite,

**Fernand DELTEL.**